

# ASSEMBLÉE NATIONALE

7 janvier 2014

---

EXPOSITION AUX ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES - (N° 1635)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE137

présenté par  
Mme Abeille, rapporteure

-----

### ARTICLE 5

A l'alinéa 5, substituer aux mots :

« doit mentionner »,

le mot :

« mentionne ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.